

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-156

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 11 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit le onze du mois de décembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Louin, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

21 présents + 2 pouvoirs (22 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT (*arrivé en cours de séance*), Jean-Michel PROUST
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER (*arrivé en cours de séance*)
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Tessonnrière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :

Commune de Maisontiers : Alain GILLES

2 pouvoirs :

- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusé (e) s : Jean-Pierre CESBRON, Ludovic BARREAU

Jeanne BARIGAULT a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : mercredi 5 décembre 2018 ayant pour ordre du jour :

COMPTABILITE FINANCES FISCALITE SUPPRESSION DU SPIC ET DU BUDGET AUTONOME « PRODUCTION ET VENTE D'ENERGIES RENOUVELABLES »

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction comptable M4 pour les services publics industriels et commerciaux,
- Vu le Code Général des Impôts,
- Considérant que le projet d'implantation de cellules photovoltaïques, sur les ateliers communautaires de Saint-Loup-Lamairé est abandonné,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Décide de supprimer le Service Public Industriel et Commercial (S.P.I.C.) pour la production et la vente d'énergies renouvelables à compter du 1^{er} janvier 2019
- ✓ Décide de supprimer le budget autonome dénommé « 81600 – SPIC ENERGIES RENOUVELABLES » à compter du 1^{er} janvier 2019
- ✓ Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 11 Décembre
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20181211-D2018156B-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2018

Publication le : 31-12-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48